

# La Gazette

DU CENTRE VILLE DE GRENOBLE



mai 2014

www.uhcv-grenoble.fr

## Une page s'est tournée...

En juin 2013 nous avons dû quitter les locaux « historiques » du 9 rue de la Poste ; « historiques » tant d'un point de vue patrimonial que de leur signification dans la vie de l'UHCV (1977 / 2013 : 36 ans !), et locaux que nous partageons en mutualisation avec d'autres structures et associations aux motivations diverses et variées. Mutualisation qui a permis des contacts agréables et enrichissants, que nous regretterons avec la dispersion des uns et des autres dans différents points du centre-ville.

Et ce dans un local qui n'est pas anodin, mais au contraire chargé d'une partie de l'histoire - étudiante entre autres - de Grenoble :

- Le CCU (Centre Catholique Universitaire) a occupé longtemps ces mêmes locaux alors que le bâtiment d'en face (au 16 de la rue de la Poste) abritait l'AGEG (l'Association Générale des Etudiants de Grenoble), son restaurant, ses salles de réunion etc.

- Ce qui faisait de ces 2 lieux, situés - à l'époque - à mi-chemin entre les Facultés de Sciences et celles de Droit & Lettres, un pôle très actif de la vie étudiante.

- Et souvenons-nous qu'avec l'été arrivaient dans ces mêmes lieux les joyeux groupes d'étudiants étrangers gérés par le CUIG (Centre Universitaire International de Grenoble).

Dans une rue chargée d'Histoire, elle aussi... Enfin, de par sa situation au cœur même du périmètre de notre Union de Quartier, ce local a beaucoup favorisé les différentes activités de l'UHCV (tant pour les membres assistant à nos réunions régulières que pour les invités de nos rencontres thématiques) et les activités des autres associations hébergées aux différents étages.

Nous espérons retrouver un lieu cumulant centralité géographique, facilité d'accès... et pourquoi pas colocation enrichissante ... dans un local qui - comme celui que nous quittons - participe à la lisibilité de notre Union de Quartier au service des habitants du centre-ville.

C'est ainsi que la Ville a répondu à nos attentes et nous a proposé de partager des locaux avec Gym Rando et le Club de Spéléologie au 3, passage du Palais... au-dessus de l'Antenne de Quartier Centre-Ville. •

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UHCV

Lundi 12 mai 2014

Amphithéâtre de la Maison du Tourisme

20h30 à 22h00

• Réunion publique •

Avec Mr. Le Maire et les représentants de la municipalité.

2

Une ville idéale pour citoyens vertueux

4

J'étais loin du compte

5

Les sentiers piétonniers dans la ville

Arthaud est sauvé !

6

La parole aux commerçants Métro...Métropole...

7

Projets & travaux

8

Transfert de Hoche

**SPECIALIZED**  
ROUTE SHOP GRENOBLE

**VELO DAYAK**

L'AVENTURE EST AU COIN DE LA RUE

**La gamme 2014 est arrivée !**  
Venez tester les NOUVEAUTÉS et passez à l'atelier pour faire entretenir votre vélo !

**VELO DAYAK**

DÉCOUVREZ LE SPÉCIALISTE VÉLOS À GRENOBLE

## VELO DAYAK, 2 ADRESSES À GRENOBLE

### VELO DAYAK PASSION

ROUTE / VTT / VOYAGE

3 RUE BILLEREY - 38000 GRENOBLE

Tèl : 04 38 12 86 57

### VELO DAYAK CITY

VELOS ELECTRIQUES / VELOS DE VILLE / FITNESS

2 RUE IRVOY - 38000 GRENOBLE

Tèl : 04 76 29 05 77

facebook : velo.dayak - www.velo-dayak.fr - contact@velo-dayak.fr

# Une ville idéale pour citoyens vertueux

Le programme « cœur de ville, cœur d'agglomération » nous annonce un centre-ville embelli et apaisé...  
Qu'en est-il dans la réalité ?

## • L'ESPACE PUBLIC •

### Aménagements

Depuis l'aménagement de la rue Lafayette on peut voir quelques plantations, la réfection du sol et surtout la mise en valeur du fragment de l'enceinte romaine. Récemment quelques beaux arbustes ont été plantés rue Philis de la Charce, devenue piétonne. Dix îlots de végétation ont été créés, confondus encore avec des espaces de luxe pour chiens, quelques bancs ont été posés : beaucoup de travail recommencé, coûteux, beaucoup de dégradations.

### Terrasses

Ce réaménagement de l'espace public fait une grande part aux terrasses qui se multiplient et doivent contribuer à l'agrément en n'acceptant ni mégots, ni détritus sur le sol, ni bruit excessif, en respectant les limites et le nombre de tables accordés.

Cependant, malgré ces aspects positifs, la multiplication des terrasses ne risque-t-elle pas de nuire à l'implantation d'autres types de commerces ?

L'UHCV, dans sa dernière Gazette (novembre 2012 p.4), avait fait le constat d'une décroissance des nuisances sonores après la mise en oeuvre de la Charte de la vie nocturne (2010) à laquelle nous avons participé et qui fixait à 1 heure la fermeture des bars.

Un nouvel arrêté préfectoral prolonge la fermeture à 2 heures du matin.

Cet arrêté préfectoral va à l'encontre de la démarche ressortissant du « vivre ensemble ».

Les Unions de Quartier, regroupées au sein du CLUQ (Comité de Liaison des Unions de Quartier) ont réagi et demandé une fermeture des bars et terrasses au plus tard à 1 heure du matin.

### Hygiène, santé, accessibilité

Les rues et les trottoirs sont les lieux de tous les débordements : crachats, mégots, papiers, canettes, excréments des chiens qui courent en liberté, aboient. Des personnes alcoolisées crient, se bagarrent et interpellent les passants parfois de façon agressive.

Certains lieux sont particulièrement exposés. La bibliothèque du centre ville, rue de la République, la maison du tourisme, la station de tram Hubert Dubedout.

### Sécurité

Au Jardin de Ville, espace historique, devenu au cours des années une zone de non-droit, nous constatons une amélioration grâce aux actions conjuguées de la ville et de notre union de quartier.

En revanche la prostitution se répand de plus en plus ouvertement dans la ville... peut-être moins visible dans l'hyper centre-ville, elle sévit avenue Alsace Lorraine, cours Jean-Jaurès et cours Berriat.

Face à l'insécurité croissante, les commerces sont inquiets : brigades de sécurité sur le qui-vive, certaines boutiques ne sont accessibles qu'en sonnant.

Nos entrées d'immeubles, cages d'escaliers, sont dégradées, taguées, quand elles ne sont pas des lieux de trafic.

Un certain nombre de passagers, surtout des femmes, n'osent pas prendre le tram à cause des désordres qui se banalisent.

### Entretien de l'espace public

Malgré des passages répétés, notamment ces derniers mois, les services de nettoyage ne peuvent faire face. Il faut la contribution de tous... ce que l'on appelle « citoyenneté », « respect ».

Enlèvement des encombrants : notre demande est récurrente auprès de la Metro. Le montant de la taxe « enlèvement des ordures ménagères », payée par les contribuables grenoblois, justifie d'intégrer ce service.

Selectour Afat



Bleu Voyages

Tél. : 04 76 87 06 31 Fax : 04 76 87 05 73  
Email : grenoble@bleu-voyages.fr

10 TER BOULEVARD GAMBETTA  
38000 GRENOBLE

## • TRANSPORTS •

### Véhicules motorisés

Jour et nuit il faut souvent subir le bruit des rodéos, des accélérations brutales et dangereuses des voitures et des deux roues, les musiques tonitruantes s'échappant des vitres ouvertes, les excès de vitesse.

### Transports en commun

Nous sommes inquiets face à l'accroissement du transit des bus en centre-ville : boulevards Lyautey, Agutte Sembat, Edouard Rey, rue Lesdiguières, avenue Félix Viallet.

Bruit et pollution ne sont-ils pas des préoccupations centrales ? Portant atteinte à la santé ?

### Un modèle

Un service au fonctionnement exemplaire : la surveillance du stationnement sur les parkings dans le centre-ville, un rouleau compresseur sans indulgence, sans répit.

À l'image de la traque des voitures sur les parkings, nous demandons que soient verbalisés, avec autant de moyens, de fermeté... les comportements non respectueux de l'espace public.

## • LES ÉQUIPEMENTS •

### La bibliothèque

Malgré quelques travaux cet été la bibliothèque centre-ville est le parent pauvre du réseau des bibliothèques de Grenoble. Vieillesse et trop exiguë par rapport à ses missions, elle ne peut accueillir les étudiants qui habitent Grenoble (20000), les adultes en formation, les personnes qui veulent accéder aux ressources numériques, à internet. À un moment de crise sociale, elle ne peut jouer sa mission d'accueil pour les citoyens en recherche d'emploi, les personnes en recherche de sociabilité...

Nous demandons un établissement intergénérationnel, une médiathèque, pour un centre-ville élargi. Ce thème a été l'objet d'un débat en 2009. L'UHCV a soutenu l'Appel pour Pôle Intergénérationnel Culturel (APIC), que nous vous invitons à rejoindre. Cette demande a été présentée aux candidats pendant la période électorale.

## • UN CENTRE VILLE ATTRAYANT •

### Activité économique

Nous avons besoin d'une ville propre, sûre, agréable, où touristes, habitants de la ville et de la « métropole » viendraient avec plaisir, feraient vivre les commerces de qualité. Le centre-ville devrait être la vitrine du dynamisme économique

### Cohésion sociale et respect des règles

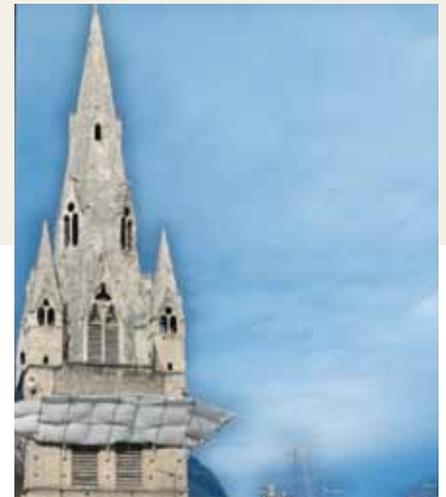
Rappelons que le respect de la morale dans la cité est la clé d'une cohésion entre le plus grand nombre et contre les fractures sociales. Savoir vivre, politesse, civisme sont les conditions pour faire face à la multitude et à la promiscuité. Les règles strictes qui régissent les comportements dans les lieux publics, garantis par la loi, doivent décourager les contrevenants et offrir un environnement de qualité. Une ville qui lutte contre les incivilités conforte son attractivité.

### Rayonnement

Valoriser le centre ville, conserver l'identité des quartiers, donner envie d'y habiter, c'est notre objectif.

« La capitale des Alpes ne peut pas reculer devant le glorieux destin que la géographie lui a imposé »

Jacques Laurent, Grenoble hier et aujourd'hui, Grenoble, éd Dardet, 1948. •



# Le clocher de Saint-André

Vous avez certainement remarqué que, depuis quelques mois, le clocher de l'église Saint André, s'était paré d'une collerette : il s'agit en fait d'une protection contre les débris qui risquent d'en tomber. En effet, ce clocher, construit en tuf, au dessus de l'église en briques, au XIII<sup>e</sup> siècle\*, s'est beaucoup dégradé, et va donc être restauré. Ces travaux, pris en charge par l'État et la commune (les communes sont propriétaires des bâtiments culturels construits avant 1905), commenceront en avril. Il ne faudra pas moins de deux ans pour remettre en état cet élément emblématique du patrimoine grenoblois, classé monument historique en 1908.

### À NOTER

1. Les horaires de travail : de 7 h à midi ; de 14 h à 19 h du lundi au jeudi ; de 7 h à midi le vendredi. Interruption en août.
2. Une palissade sera installée autour du chantier, mais une fenêtre permettra d'apercevoir l'atelier de taille de pierres.
3. La taille des pierres, ainsi que la réhabilitation des vitraux seront effectuées par des entreprises grenobloises.
4. D'autre part, l'antenne relais située à proximité du clocher a été supprimée. •

\*Fondée en 1228 par le Dauphin Guigues André. L'emploi de la brique témoigne au XIII<sup>e</sup> siècle de la résistance des provinces méridionales à l'art gothique venue d'Ille de France. Du haut des 56 mètres de son magnifique clocher en tuf argenté, constitué d'une souche carrée en brique qui va permettre la mise en valeur de la flèche de 26 mètres encadrée par quatre petits clochetons. Au XIV<sup>e</sup> siècle les consuls décidèrent de faire à la fois une horloge et une cloche (pesant quelque 700 kg) pour les réunions du conseil et les convocations générales, faute de beffroi, c'est le clocher de l'église St André qui l'accueillera, elle a été la première horloge publique de la ville. Source : [www.isere-annuaire.com/eglise/grenoblestandre.htm](http://www.isere-annuaire.com/eglise/grenoblestandre.htm)



**HERVE POLLINI OPTIQUE**

22 bd Edouard Rey  
38000 Grenoble

Tél 04 76 86 11 69

**Ana Hickmann**  
eyewear

**Pensez à Piadina Mia pour vos buffets...**

...Apéritif, inauguration, évènement, anniversaire, mariage...)

**Piadina Mia**

**Snacking & Traiteur Artisanal !**

Devis au 04.57.13.54.77 ou par mail : [piadinamia@sfr.fr](mailto:piadinamia@sfr.fr)

2, Place Jean Achard - 38000 Grenoble  
(En Face du Lycée Stendhal) [www.piadina-mia.fr](http://www.piadina-mia.fr)



## “J'étais loin du compte”



• Gilles Maliar •

### Quelles sont les raisons qui vous ont poussé à adhérer à une Union de Quartier ? Et à vous présenter au Conseil d'Administration ?

C'est la gazette ! Enfin presque, mais ce fut vraiment le déclencheur... Déjà en 2011, sa lecture m'avait interpellé (« qu'est-ce ? un groupe d'habitants interpelle la municipalité ? ») et j'avais pensé assister à l'Assemblée Générale annoncée, mais je n'ai fait qu'adhérer à l'UHCV. Puis en 2012, je lis « la suite », et à la curiosité s'ajoute une convergence des sujets - traités sans détours ou ambiguïtés avec mes préoccupations du moment (notamment la « vie » nocturne de nos rues). Surtout, je réalise que mes inquiétudes et tracas sont partagés par bien d'autres, et souvent à une échelle incomparable... Alors cette fois-là, je ne manque pas l'AG. Pourquoi venir au Conseil d'Administration ? D'une part, je me plains souvent des « 100% consommateurs » (étant bénévole déjà ailleurs), il m'est apparu alors difficile d'être « exigeant » sans au minimum avoir participé à l'effort collectif. Et d'autre part, je me souviens avoir visité le site Web de l'UHCV juste avant l'AG 2012 et m'être dit : « comme informaticien, c'est peut-être là que je pourrai être utile ».

Je me suis alors rendu à la Maison du Tourisme avec l'idée que « peut-être alors, voudra-t-on bien de moi »... évidemment, j'étais loin du compte, mais dans le bon sens du terme.

### Quelle idée (préconçue ou fondée) aviez-vous d'une telle association ? De son rôle ? De son utilité ? De son réel impact ?

D'idée de l'association ou de son rôle, je n'en n'avais aucune, car le « concept » m'était tout simplement inconnu !

D'ailleurs, avec le recul, je trouve cela presque

choquant, et je me dis que si j'en étais là il y a deux ans, alors nombreux sont ceux qui n'ont encore aucune idée aujourd'hui de ce que nous faisons... et cette idée que nous n'existons pas pour des habitants que nous croisons quotidiennement me choque bien plus encore.

Pour revenir à l'idée que j'avais de l'UHCV, quelques mois après avoir rejoint le CA, j'ai cru lire (dans la presse ?) que c'était « institutionnel » et propre à chaque ville « au-delà d'une certaine taille » de DEVOIR collaborer avec des associations « géographiquement représentatives » de la population. Ainsi donc le découpage en Unions de Quartiers était présent dans toutes les grandes villes françaises. Mais c'était une erreur : j'ai appris il y a peu que cette implication populaire et associative était propre à... Grenoble.

Quand je pense que je croyais l'association « une initiative isolée luttant pour se faire entendre municipalement », j'ai la réelle sensation de venir de bien loin, et de n'avoir encore pas tout découvert.

### Avez-vous été surpris ? Qu'avez-vous découvert dans le mode de fonctionnement ? Dans les tâches à assumer ? Dans l'étendue du champ d'implication d'une Union de Quartier ?

Surpris, le mot est faible. Et bien trop court, tant cela semble durer...

La première surprise fut l'accueil : moi qui pensais devoir me « faire accepter », j'ai eu la surprise d'être accueilli presque triomphalement... Qu'avais-je donc fait pour mériter cet enthousiasme ? Je n'ai compris que lors de la première réunion du Conseil d'Administration. Non pas que je sois doué de quelque rareté, mais ma simple présence était « une bonne volonté de plus », après plusieurs années sans nouvelle tête, un avis extérieur, un oeil différent s'ajoutait... et un membre de plus qui s'impliquerait.

Car en effet la surprise suivante fut l'étendue de la tâche. La nécessaire répartition des actions entre les membres de l'équipe : participer au CA du CLUQ (le Comité de Liaison des Unions de Quartiers réunit un ou deux administrateurs de chaque Union) ; à LAHGLO (juste « encore plus large ») ; les débats sur les évolutions de voirie, sur l'implantation d'équipements publics, sur les abords scolaires, sur certaines terrasses commerciales, sur certains comportements

civiques ou parfois incivils, ... tout ceci évoluant régulièrement, que ce soit à l'initiative de la Mairie, à la demande des habitants, ou des commerçants ; il y a encore des débats urbanistiques (grands projets sur lesquels la municipalité sollicite notre avis... parfois) ; il y a aussi - fort heureusement ! - des fêtes de quartiers ou des vide-greniers, que l'UHCV soutient, mais aimerait provoquer si elle en avait les moyens humains.

Il y a tant de domaines sur lesquels nous intervenons, et tant d'autres aussi sur lesquels nous aimerions !

Enfin, j'ai encore eu la surprise de découvrir tout le microcosme des différentes Unions de Quartiers articulées autour du CLUQ, en contacts réguliers avec les instances. Je ne connais pas encore tout le monde, et régulièrement je constate l'énergie de bénévoles que je sous-estimais jusqu'alors, ou certains talents insoupçonnés qui ont amené une personne au rôle qu'elle occupe.

Avant-dernière surprise : j'en apprend plus, presque à chaque réunion du CA, sur l'historique de notre quartier ou de notre ville... et c'est un réel plaisir.

### Quel message auriez-vous à faire passer auprès des habitants du centre-ville ?

Je suis de plus en plus convaincu qu'une seule « qualité » est requise pour rejoindre notre CA : c'est la simple « volonté du travail collaboratif ». À la portée de tout le monde, elle se trouve immédiatement récompensée pour peu que l'on soit curieux d'apprendre, et ouvert à la rencontre.

C'est aussi ma dernière surprise (pour l'instant) car initialement, je n'aurai jamais osé me proposer sans m'être préalablement trouvé une utilité pour le CA. Or cette compétence que je croyais indispensable, comme une « patte blanche à montrer », m'a bien peu servi. Et à l'inverse, j'ai l'impression d'avoir participé et donné mon avis dans des domaines qui me paraissent réellement inaccessibles il y a 18 mois.

Mon message serait donc : « on se fait une montagne de ce que l'on serait en devoir de connaître \*avant\* de rejoindre ce genre d'association, alors qu'il n'en est rien : chacun peut aider dès son arrivée en même temps qu'il découvre. Puis plus on participe, plus on acquiert de capacité à s'impliquer, et d'envie de le faire ». •

MAROQUINERIE  
PARASOLERIE  
VOYAGE

17, place Grenette - 38000 GRENOBLE - Tél. 04 76 44 30 18 - Fax. 04 76 44 30 55

# Les sentiers piétonniers dans la ville

Est piéton celui ou celle qui se déplace à pied, n'est pas piéton celui ou celle qui se déplace avec un véhicule motorisé. Cette distinction entre les différents usagers de la chaussée est-elle suffisante pour gérer les modes de déplacement dans la ville ?

Certes non, car bien d'autres modes de déplacement sont utilisés sans être motorisés, dès lors que l'on a l'avantage de pouvoir utiliser ses jambes, voire même ses bras, pour aller d'un point à un autre de l'agglomération. La trottinette et le skate-board, les rollers, la bicyclette, la voiture d'enfants, les béquilles et le fauteuil roulant en sont des exemples.

Il existe des voies cyclables sur certains itinéraires de la ville, sans que ce soit toutefois la généralité, de sorte que des espaces réservés à la marche à pied sont souvent investis pour d'autres usages. Les cyclistes et les utilisateurs d'équipements qui permettant d'accélérer les déplacements le font quelquefois dans des conditions proches d'un Gymkhana. En cas de collisions la vitesse relative des différents modes de déplacement aggrave les risques pour les personnes. Rien ne permet

de prévoir les déplacements erratiques sur la chaussée d'un promeneur attiré par le spectacle de la rue, ni ses réactions une fois qu'il est dépassé - frôlé - par un bolide qui se faufile à travers la foule des piétons. Pour les cyclistes, il était d'usage autrefois de faire connaître leurs intentions de dépassement par l'utilisation d'une sonnette, limitant ainsi les risques de collisions provoquées par la surprise des piétons. Cette règle de conduite est tombée en désuétude aujourd'hui, pourquoi ? Ne devrait-on pas l'imposer comme c'est la pratique pour les dépassements sur route par les véhicules motorisés de secours en urgence, d'autant que le tintement des timbres des vélos égayerait l'environnement ?

L'attention du marcheur en ville est constamment requise compte tenu de la mutualisation des



espaces dévolus aux déplacements sur les voies dites piétonnières. Le piéton doit également regarder attentivement en direction du sol pour éviter les trous et prendre garde aux dénivellés qui existent suite à l'affaissement de la chaussée ou aux raccords défectueux. Ce mauvais état de la chaussée est la cause de nombreuses chutes accidentelles traumatisantes pour les piétons surpris et déséquilibrés dans leur marche. Le profil de surface de la chaussée devrait faire l'objet d'un choix adapté pour faciliter la marche à pied, et d'un suivi permanent pour limiter ses dégradations. Quelles mesures prendre pour que déambuler en ville redevienne un plaisir ? •

## Arthaud est sauvé !

### • UN PEU D'HISTOIRE... •

Nous nous réjouissons du « sauvetage » de la librairie Arthaud qui fut soutenue, dans sa lutte, par de nombreux grenoblois, dont nous fûmes. Mais que savons-nous du magnifique édifice qui abrite la librairie et qui s'appelle « la Maison Rabot » ?

« Le 11 octobre de l'année 1482, Jean Rabot, Vicénéchal et Juge Mage de Crest, Député en Parlement de Vienne, Conseiller de Louis XI puis du Roi Dauphin, acquit de Noble Jean de Vantes, Conseiller au Parlement comme Procureur de Messire Benoit de Vantes, Prieur du Prieuré de Ste Magdeleine de Grenoble, cette maison ruineuse et mouvante du Fief du dit Prieuré, située en rue Bournelens, joignant les murailles de la Ville et les prisons de Porte-Trayne, pour le prix de deux cent cinquante florins qu'il rebâtit et mit en si bon état qu'il la rendit une des plus belles et plus commodes de la ville, en force qu'elle servit plusieurs fois pour loger le Roy Charles VIII, Louis XII et François 1<sup>er</sup> quand ils passèrent à Grenoble pour aller en Italie. » •

**Chaland... lève les yeux et admire ton patrimoine...**  
Écrits de Guy Allard, décédé en 1716

**TABAC PRESSE LAFAYETTE**

4 rue Lafayette  
38000 Grenoble

Ouvert :  
du lundi au jeudi de 7:00 à 19:30  
du vendredi au samedi de 7:00 à 21:00  
Le dimanche de 8:00 à 12:00

Tabac-Presses-Loto-Relais Tag  
Carterie- Souvenir

Restaurant  
Pizzeria de Gordes



3, place de Gordes 38000 Grenoble  
Tél. 04 76 44 68 26  
Restaurant non fumeur - Terrasse ensoleillée

**Naturaforme**

Nathalie Bourquetot,  
naturopathe et bio-esthéticienne  
vous accueille et vous conseille.

- Préparation individualisée d'élixirs ;  
huiles essentielles biologiques 100% pures et naturelle ;  
compléments alimentaires, parfums énergétiques,  
cosmétiques biologiques...

- Soins esthétiques visage et corps associés  
aux cosmétiques Dr. Hauschka... sur rendez-vous

2 rue Condillac à Grenoble - Tel : 04 76 54 44 42



## La parole aux commerçants

Créée le 19 février 1988 sous l'appellation « Quartier Étoile », avant de devenir « Étoile Centre-Ville Commerce Grenoble », l'Association a pour but de fédérer et de partager le plaisir de commercer ensemble.

Comptant à son actif 112 adhérents au 1<sup>er</sup> janvier 2013, les limites de son secteur vont de la place de l'Étoile au boulevard Gambetta, en passant par la place Grenette.

Son objectif est de créer des animations événementielles : Noël, Fête des Mères, Braderies, Soldes... mais aussi d'avoir des contacts avec les Elus, les Services Techniques, la Police.

Beaucoup d'énergie est dépensée pour obtenir des réponses à des demandes pratiques adressées par les commerçants aux Elus et aux Services Techniques de la Ville de Grenoble.

Un exemple concret : il y a plus de 3 ans, au n°24 de la rue St-Jacques, suite aux travaux du commerce Okaidi, l'immeuble s'est fissuré. Le Passage des Dauphins contigu – qui débouche au n°13 de la rue de la Poste – est alors fermé au public par décret municipal pour sécurité. Depuis, une dizaine de commerces ont fermé, dans le passage et à l'entrée de chaque côté de ce dernier, le plus connu étant « La Bûcherie », après plus de 50 ans d'existence... Tout cela sans que cela ne perturbe nos Elus qui auraient pu prendre le dossier à bras le corps. Imaginons un instant qu'un incident bloque l'entrée de l'Hôtel de Ville de Grenoble, l'attente de la réouverture aurait-elle pris plus de 3 ans ? Même pas 3 jours !

Il y a aussi les problèmes de stationnement sauvage des voitures dans les rues piétonnes. Il faut que les habitants soient solidaires des rez-de-chaussée

occupés par des commerces, mais aussi vigilants auprès des propriétaires des murs de leurs copropriétés ; ceux-ci ont en effet tendance à louer leurs murs au plus vite sans tenir compte de la qualité des futurs commerces occupants. En effet, un immeuble dont le commerce du bas offre une jolie vitrine présentant des articles de qualité, voit augmenter la valeur des appartements situés au-dessus. *A contrario*, un commerce délabré dévalorise tout le bien immobilier.

Il serait intéressant que des représentants des Associations des Habitants participent aux réunions des commerçants et vice-versa. Les forces réunies ont toujours plus de poids et sont mieux écoutées par nos Elus ; il faut profiter de cette Nouvelle Equipe Municipale pour se faire connaître et reconnaître.

Merci à l'UHCV de nous offrir cette tribune dans la Gazette du Centre-Ville de Grenoble. Il faut retrouver le plaisir du quartier village où tout le monde se connaît. •

Bernard FOURT

Co Président de l'Association Etoile Centre-Ville Commerce Grenoble

## Métro... Métropole...

L'UHCV s'interrogeant sur le prochain changement de statut de la Metro (Communauté d'Agglomération de Grenoble Alpes Métropole) et les attributions du Conseil de Développement, a invité – le 17 décembre 2013 – l'une de ses membres, Madame Bernadette AUBREE.

Nous avons également assisté au débat citoyen organisé par LAHGLO le 27 février dernier pour en savoir plus sur la Métropole et la place des habitants au cœur de celle-ci ; et nous avons pris connaissance, en particulier, des propositions de LAHGLO, issues des rencontres avec les associations d'habitants.

Nous vous présentons ci-dessous un très bref aperçu de ce sujet, que vous pourrez approfondir en vous rendant sur le site de LAHGLO :

[www.lahgglo.org](http://www.lahgglo.org)

### Vous avez dit Métropole ?

• En application de la loi MAPAM (Modernisation de l'Action Publique et Affirmation des Métropoles), la communauté d'agglomération deviendra métropole au 1<sup>er</sup> janvier 2015, en fusionnant 3 territoires : l'actuelle GAM (Grenoble Alpes Métropole), le Sud Grenoblois et les Balcons de Chartreuse.

• Il y aura dès lors 49 communes, représentant 44 000 habitants de plus (la Metro compte actuellement 400 000 habitants). Lors des élections municipales des 23 et 30 mars, vous avez pu constater le fléchage

des conseillers municipaux intercommunaux (futurs conseillers communautaires, élus donc au suffrage universel) dans les communes de plus de 1 000 habitants : nouveauté.

- **Objectif** : rationalisation du nombre de collectivités sur le territoire « un lieu unique pour prendre des décisions politiques fortes » Pierre TONNEAU, DGS de GAM.
- L'intercommunalité aura la capacité d'orchestrer les politiques publiques et de leur donner enfin du sens, ce qu'attendent avidement les citoyens...
- Le Conseil de Développement (C2D) conservera son rôle d'outil de développement participatif au sein de la métropole. •

**Propositions de LAHGLO aux élus et techniciens de la future Métropole :**

 **PLUS D'INFOS SUR**  
[www.lahgglo.org](http://www.lahgglo.org)

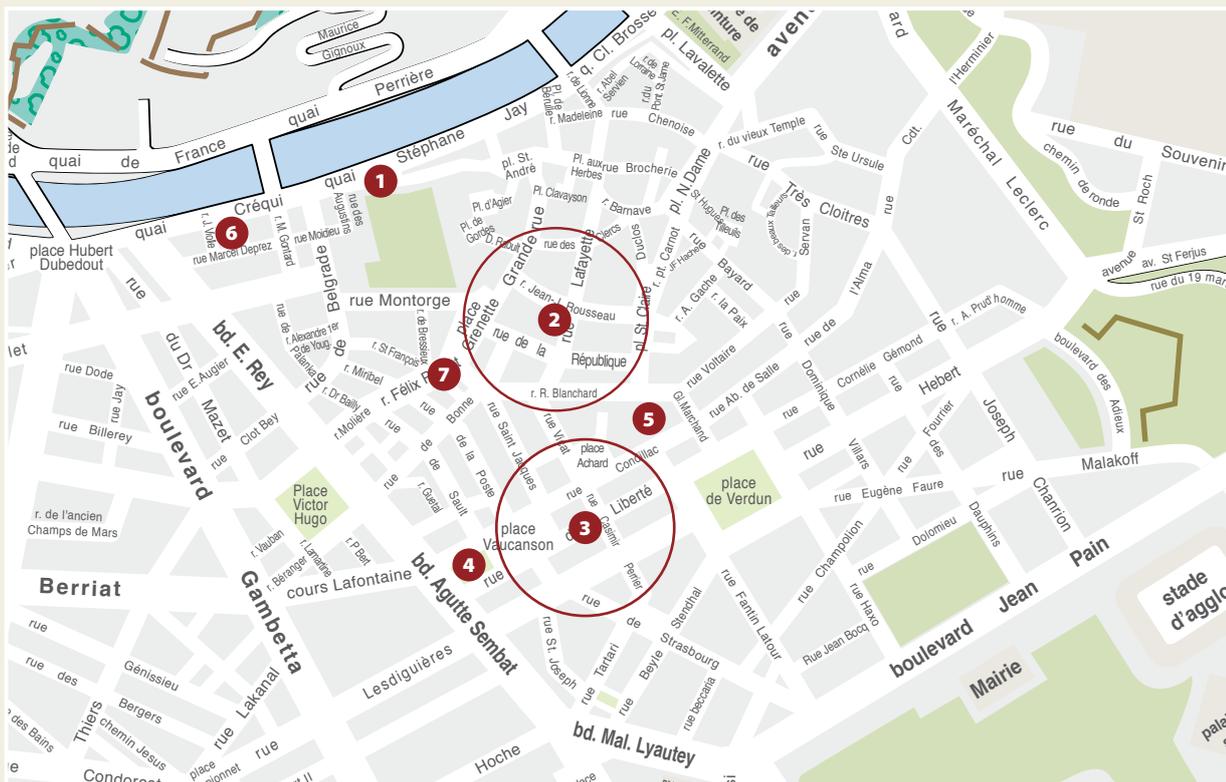
## La déesse, culte du cacao

Philippe Berthier  
Maître Chocolatier

Angle Lesdiguières / Strasbourg 38000 Grenoble  
04 76 43 03 78

Pour un été frais, des glaces originales !

Pabana, French Kiss, Brocéliande, Nocciola, Fruits du soleil...



## 1 Gare Basse Téléphérique

Dépose des visiteurs et stationnement des cars prévus à plusieurs centaines de mètres de la gare.

## 2 Secteur Lafayette / Philis de la Charce / République

- Végétalisation & mise en valeur de l'enceinte romaine.
- Piétonisation & végétalisation.
- Fermeture de la place Grenette (et donc de la rue Montorge) ?

## 3 Secteur Étoile / Metz / Strasbourg / Paul Vallier

- Grand questionnement, en particulier des « Amoureux de la place de Metz ».

## 4 Square Dr Martin

- Revêtement et remise en état du bassin (l'eau dans le bassin sera stagnante et changée de temps en temps).

## 5 Alentours de la Maison du Tourisme

- Aménagement de la dalle et mise en place de WC et d'un ascenseur.
- À l'intérieur : aménagement de l'espace libéré par la TAG.

## 6 Réaménagement square Belmont

## 7 Rénovation du clocher de Saint-André

- Durée prévue de 18 mois.

## Restructuration du réseau bus

Attente de validation SEMITAG / Ville.

■ FAITS

■ EN COURS

■ À VENIR

# Marie Chantal

boutique

5 rue de bonne  
38000 Grenoble  
tél. 04 76 46 29 84

Prêt à porter féminin

KENZO - MONCLER - ARMANI - MOSCHINO - SONIA RIKIEL - CHACOK - LILITH etc.

# Transfert de Hoche

La ville et ses quartiers, évoluent...

C'est dans cet esprit que, suite à la construction du quartier de Bonne et aux modifications des usages des habitants de ce secteur, nous avons proposé à l'Union de Quartier Bonne / Championnet de lui rattacher le quartier de Hoche avec lequel nous liaient pourtant des décennies de dossiers :

- La Villa Viallet et les associations s'occupant des jeunes du quartier
- L'accompagnement de l'association des résidents de Hoche confrontés aux incivilités et trafics en tous genres au pied de leurs immeubles
- La construction de l'École Lucie Aubrac et notre participation à son comité de suivi
- La demande d'un établissement dit « structurant » en bord du Jardin Hoche pour pallier la suppression des aires de jeux lors de la construction de cette école... là où maintenant se construit un hôtel 4 étoiles
- La collaboration avec l'École Maternelle Jules Vernes
- Les problèmes liés à l'exploitation des établissements de nuit Nox et Théâtre
- L'implantation de panneaux de signalisation aux deux entrées du Jardin Hoche

Cette décision semble avoir entériné une situation de fait, les relations étant déjà bien établies entre ces deux quartiers séparés par le bd Gambetta dont la population fréquente les mêmes espaces commerciaux et surtout les mêmes écoles.

Nous restons toutefois intéressés par la vie de ce quartier emblématique et continuerons à travailler avec l'Union de Quartier Bonne / Championnet sur les sujets transversaux et de mitoyenneté.

## N° utiles

- FIL DE LA VILLE - TÉL. 0800 12 13 14
- HYGIÈNE ET SALUBRITÉ :  
TÉL. 04 76 03 72 50 (rue Joseph Chanrion)
- POLICE MUNICIPALE :  
TÉL. 04 76 46 74 97 OU 17

### LA GAZETTE DU CENTRE VILLE DE GRENOBLE UHCV

3 passage du Palais - 38000 Grenoble

- Directeur de la publication : Agnès Bassaler
- Responsable éditoriale : Micheline Chassagne
- Comité de rédaction : Anne-Marie Rivolta, Gilles Maliar, Jacques Silvy, Marie-Laure Loustalot-Forest, Marie-Thérèse Lavauden, Solange Hollard.  
Dépôt légal en cours.



**La Talemellerie**  
Pour l'amour du pain

Un choix de plus de 40 variétés de pains  
Brioches, viennoiseries  
et pâtisseries au pur beurre AOC  
Sandwiches et tartes salées

---

5 adresses à Grenoble :

- 4, place Championnet
- 1, place de l'Étoile
- 12, place Sainte Claire
- 29, rue Ampère
- 11, rue de Stalingrad



**La Talemellerie**  
Pour l'amour du pain

## Bulletin d'adhésion

Je désire adhérer à l'Union des Habitants du Centre Ville de Grenoble (UHCV)

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

Courriel .....

Tél .....

Ci-joint un chèque de :

- Adhérent : 10 €
- Couple : 15 €
- Soutien : 20 €
- Bienfaiteur : ..... €

À renvoyer à :

**UHCV**  
**3 passage du Palais**  
**38000 Grenoble**